

Appel à communication

Journée d'étude « Les Adelpies en pratique. Pour une sociologie des sœurs et frères »

RT33 « Sociologie de la famille et de la vie privée » de l'Association française de sociologie (AFS)

**Jeudi 4 juin 2026
Sciences Po Paris**

Date limite : 25 mars 2026

Comité d'organisation

Marta de LA TORRE CARREIRA, doctorante en sociologie à Sciences Po, rattachée au Centre de recherche sur les inégalités sociales (CRIS)

Dauphine MAUREAU, doctorante en sociologie à l'Université de Lille, rattachée au Centre de Recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » (CeRIES) et à l'Institut national d'études démographiques (INED)

Camille ROUDAUT, postdoctorante en sociologie à l'Université Paris cité, rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) et à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

Mathis ROUSSEAU, doctorant en sociologie à Nantes Université, rattaché au Centre nantais de sociologie (CENS)

Sarah YVON, doctorante en sociologie à l'Université Paris Cité, rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS)

Comité scientifique

Romuald BODIN, professeur des universités en sociologie à l'université de Nantes, chercheur au Centre nantais de sociologie (CENS)

Jean-Sébastien EIDELIMAN, maître de conférences à l'Université Paris Cité, chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) et associé au Centre Maurice Halbwachs (CMH)

Lidia PANICO, professeure des universités en sociologie à Sciences Po, chercheuse au Centre de recherche sur les inégalités sociales (CRIS) et au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP).

Elsa RAMOS, maîtresse de conférences HDR à l'Université Paris Cité, chercheuse au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS)

Introduction

Les adélphies sont régulièrement décrites comme les grandes « oubliées » des sciences sociales (Lett, 2008), dont la sociologie de la famille et de la parenté (Crenner et al., 2000). Les sociologues qui, dans les années 2000, se sont intéressé·es au lien de germanité à l'âge adulte dans les sociétés contemporaines, décrivent ce dernier comme si peu normé qu'il est le seul du système de parenté à être comparé aux relations amicales (Herpin & Déchaux, 2004). Ce lien se distinguerait des liens de filiation directe (parents, enfants) par la faiblesse des obligations morales et juridiques qui l'encadrent.

Les sociologues de la famille qui s'y sont intéressé·es font régulièrement appel à l'absence d'obligations juridiques entre germain·es comme l'une des modalités de son caractère peu normé (Herpin & Déchaux, 2004). Pourtant, l'adélphie est loin d'être une oubliée du droit. D'abord, l'adoption d'un·e mineur·e par son frère ou sa sœur majeur·e est favorisée en cas de décès des parents. Ensuite, si les parents sont dans l'impossibilité d'accueillir des enfants mineurs, leurs frères ou sœurs majeur·es peuvent se voir accorder la charge de leur hébergement. Enfin, l'importance donnée à l'indivisibilité des membres d'une même adélphie est particulièrement explicitée à travers l'attention portée à ce qu'ils ne soient pas séparés à l'issue d'un divorce ou d'un placement (Théry, 1996). Les membres d'une même adélphie sont également liés par l'obligation alimentaire à l'égard de leurs ascendants.

À ce titre, l'allongement de l'espérance de vie réactualise des questionnements anciens relatifs à la prise en charge familiale des personnes concernées par le handicap ou par des difficultés associées à l'avancée en âge. Ces interrogations excèdent le seul cadre des relations intergénérationnelles entre ascendants et descendants et mettent en lumière la spécificité du lien de germanité, lequel constitue souvent la relation de parenté la plus durable en raison de la proximité d'âge entre les membres d'une même adélphie (Déchaux, 2023). Les effets de cette réalité démographique concernent à la fois les attentes des frères et sœurs les un·es envers les autres, comme dans les cas où l'un·e d'entre eux·elles est concerné·e par le handicap (Yvon, 2023), mais cela interroge également la répartition des soutiens à l'égard des parents âgés (Kushtanina et al., 2025; Le Borgne-Uguen & Pennec, 2004; Trépiéd, 2003). Les formes de soutien mettent ainsi en évidence certains effets de différenciation entre des membres d'une même adélphie : tous et toutes ne s'impliquent pas de la même manière vis-à-vis des besoins de soutien susceptibles de concerner les membres de la parenté.

Les effets de différenciation entre les membres d'une même adélphie dépassent le seul registre de la distribution des formes de soutien apportées par les adélphes : les frères et sœurs occupent des positions variées, non seulement au sein du groupe de production familial, mais aussi plus largement dans le monde social. Des travaux récents s'intéressent à ces effets de différenciation, cherchant à expliquer les différences de destins sociaux entre membres d'une même adélphie (Camara, 2024), malgré des conditions de socialisation proches, en principe (Bourguignon et al., 2023). Ces différences peuvent s'expliquer en partie, dès l'enfance, par un statut temporaire d'enfant unique qui permet aux aîné·es de faire l'objet d'une plus grande attention, notamment scolairement, que les puîné·es (Henri-Panabière, 2010). À l'âge adulte, d'autres formes de répartition inégale des ressources parentales telles que les différentes natures des héritages transmis (Gollac & Bessière, 2019), ou la mise en place d'un « classement affectif parental » produisent des conditions plus favorables à l'ascension des un·es qu'à celle des autres (Jedlicki, 2025). Ces inégalités se mettent en place en parallèle d'une « fiction égalitaire » consistant,

pour les parents, à produire un récit familial prônant une aide équivalente pour tous les enfants malgré la transmission de biens de nature et de valeur différentes (Le Pape & Tenret, 2023). Les discussions quant aux différenciations entre membres d'une même adelphie sont ainsi ouvertes.

Malgré ces forts enjeux de différenciation, du point de vue des institutions, comme l'institution scolaire (Camara, 2024) ou encore celle du mariage (Kocadost, 2025), les membres d'une même adelphie partagent souvent une réputation commune, en vertu de leurs ressemblances supposées. La production de similitudes et de dissemblances entre les membres d'une même adelphie constitue depuis longtemps un objet d'interrogation. Cet objet a été particulièrement travaillé par Bernard Vernier, dans ses travaux fondateurs sur les adelphies de l'île grecque de Karpathos (Vernier, 1989). Il a montré que les ressemblances sont travaillées par le social et ont des effets concrets sur les rapports de production, plaçant en l'occurrence les cadettes dans une position de domination face à leurs aînés. De manière plus générale, l'analyse des ressemblances entre membres d'une même adelphie suscite un vif intérêt, tant ces productions de ressemblances et de dissemblances font l'objet de positionnements variés de la part des parents et ce, de façon particulièrement saillante lorsque tout porte à la ressemblance, comme dans les adelphies gémellaires (Darmon, 2001), ou que tout porte à la dissemblance comme dans le cas d'adoptions internationales (Brun, 2020).

Le lien de germanité présente ainsi plusieurs spécificités : des conditions de socialisation souvent proches, mais néanmoins différenciées selon les configurations familiales dans lesquelles naissent et grandissent ses membres ; une durée d'existence étendue ; et un principe d'égalité entre ses membres. L'ensemble de ces caractéristiques en fait un objet d'étude particulièrement fécond pour les sciences sociales, en ce qu'il invite à analyser finement les facteurs sociaux qui contribuent à produire à la fois des similitudes et des différences. Cette journée d'étude vise à profiter des discussions ainsi ouvertes, avec l'idée de saisir les manières dont ce lien est pratiqué : ce qui en est dit, mais aussi ce qui en est fait. Elle a pour but de rassembler des travaux existants ou en cours, qui participent à sortir l'adelphie de son statut d'« oubliée » des sciences sociales. Que les relations adelphiques soient l'objet central ou qu'elles apparaissent de manière périphérique au cours des recherches, cette journée d'étude sera l'occasion d'ouvrir des discussions dans différents champs de la sociologie : études de la socialisation, des destins sociaux, sociologie de la famille et de la parenté.

Afin de nourrir cet objectif, trois axes sont proposés. Pour chacun d'eux, une attention particulière sera donnée à l'explicitation de l'usage préférentiel des termes « adelphies », « fratries », « sorories », « frères et sœurs » qui nous semble, plus qu'un effet de vocabulaire, une manière de se saisir de cet objet et de participer au renouvellement et à la compréhension des enjeux qui le traversent. Chaque axe est attentif aux rapports d'âge, de classe, de genre et de race dans l'analyse des configurations adelphiques. Ils prennent également en compte les modalités démographiques classiques de l'analyse des liens de germanité, telles que le rang et la taille des adelphies.

En tant qu'objet longtemps resté en marge de la sociologie de la famille, l'adelphie dispose moins d'une boîte à outils méthodologique établie que d'autres objets plus présents dans la tradition sociologique. Or, cette absence de méthode « allant de soi », bien que pouvant être contraignante, représente également une opportunité d'innovations méthodologiques : comment adopter, inventer ou réinventer des méthodes pour mieux saisir les objets complexes que sont les adelphies ? Comment pallier un manque de données sur les adelphes des enquêtés ? Quelles méthodes pour démêler les causalités ? Les communications réalisant un travail réflexif sur la méthodologie utilisée pour saisir les liens d'adelphie sont encouragées.

Axe 1. Faire adelphie

La question qui guide cet axe est la suivante : comment les adelphies sont-elles fabriquées ? Pour y réfléchir, nous nous intéressons à trois dimensions d'analyse, qui ne sont pas nécessairement autonomes les unes des autres : les adelphe·s elles-mêmes, les familles et les institutions.

Cet axe pourra être l'occasion de s'intéresser aux manières dont les membres d'une même adelphie peuvent se jouer des catégories associées aux liens adelphiques pour donner du sens à leurs pratiques. On peut par exemple penser aux inversions des logiques de rang, conduisant certain·es soeurs et frères cadet·tes à se considérer comme des aîné·es au regard des formes de soutien qu'elles·ils pratiquent quotidiennement, comme lorsque l'un·e des membres est concerné·es par le handicap mental (Yvon, 2024). On peut également penser à la production de logiques de rang dans le cas des fratries gémellaires, conduisant l'un·e des deux enfants à se considérer comme l'aîné·e au regard de sa plus grande « maturité », terme générique couvrant une grande variété de pratiques valorisées (Darmon, 2001).

Ces jeux de catégorisation peuvent également donner du sens à des plus ou moins grandes affinités ou, au contraire, à des « inimitiés » (Lignier & Pagis, 2014) : Comment naissent ces sentiments au sein des relations adelphiques ? Comment « des tensions, voire des conflits fréquents et vifs » marquent-ils les adelphies (Blum, 2024, p. 24) ? Comment se manifestent, à l'inverse, les formes de soutiens moraux et émotionnels entre adelphe·s, ce que Jean-Hugues Déchaux nomme la « bienveillance fraternelle » (Déchaux, 2007a) ? Qu'est-ce que les adelphe·s attendent les uns des autres ?

Les travaux sociologiques qui se sont déjà intéressés aux ressorts sociaux des liens adelphiques durant l'enfance et l'adolescence ont montré combien ces derniers varient selon les milieux sociaux (Beaud, 2020; Camara, 2024; Lareau, 2011; Vinel, 2024). Selon ces travaux, les milieux populaires sont marqués par une forte implication des aîné·es (*a fortiori* lorsque ce sont des filles) dans le soutien apporté aux plus jeunes, conduisant à un investissement temporel important auprès de leurs soeurs et frères. Ces investissements s'expliquent en partie par une conception de l'enfance comme un univers relativement séparé de celui des adultes. Dans les milieux populaires, les enfants seraient moins perçus comme des « futurs adultes en développement » que dans les milieux plus favorisés, où ils sont plus tôt engagés dans des trajectoires d'individuation et d'accumulation de capitaux personnels (scolaires, culturels, artistiques, sportifs, etc.), sous la supervision étroite de leurs parents (Lareau, 2011). Les enfants de classes moyennes et supérieures tendent à évoluer dans des rythmes et des espaces-temps quotidiens différents de ceux de leurs adelphe·s. Par conséquent, sont-ils susceptibles d'entretenir des liens adelphiques plus « faibles » car moins profonds et réguliers, et pouvant donner lieu à des hostilités plus fortes entre frères et soeurs ? Quelles variations fines existent selon l'appartenance à tels ou tels pôles des classes populaires, moyennes et supérieures ?

Le lien de germanité est souvent considéré comme un « lien dérivé » dépendant de l'intervention parentale, le plus souvent maternelle (Déchaux, 2007b). De quelles interventions s'agit-il exactement ? Comment les parents participent-ils à la construction ou non des relations entre frères et soeurs ? À l'inverse, quelle autonomie accordent-ils aux frères et soeurs dans la fabrique de leur lien adelphique ? Quelles variations observe-t-on selon les structures, le volume des capitaux, ou encore selon les configurations familiales ?

Ces analyses sur le fonctionnement socialement différencié des adelphies invitent à poursuivre et à multiplier les études à leur sujet, en prenant en compte le poids de la classe sociale dans

leur structuration pratique. Reprenant à notre compte le postulat qu'« on ne serait pas frères et sœurs de la même façon dans tous les milieux sociaux » (Grelley, 2012), nous cherchons à comprendre *comment* et dans quelle mesure le contexte social et l'entourage familial (non seulement l'un et l'autre mais surtout l'un, avec l'autre) produisent des relations adelphiques particulières (Goff, 2023). Quels éléments participent à instaurer un ordre social plus ou moins inégalitaire entre membres d'une même adelphie ? Si le rang de naissance peut parfois être déterminant (Vernier, 1991), quels autres critères contribuent à définir les positions, les rôles et les attentes différentielles assignées à chaque membre de l'adelphie ?

Le cas des adelphies recomposées est, à ce titre, un terrain particulièrement intéressant pour saisir l'intervention parentale, voire familiale : dans quelles directions ces interventions sont-elles dirigées ? Quelles normes les guident et quelles formes prennent-elles ? Dans quelle mesure le biologique, au fondement de la parenté occidentale (Schneider, 1968) est-il amené à être dépassé, pour donner lieu à des relations adelphiques durables et intenses entre demi / quasi-frères et sœurs ? Au contraire, dans quelle mesure est-il jugé acceptable de ne pas contribuer à l'idéal de « fusion » faisant de la famille une catégorie réalisée (Bourdieu, 1993) ? Quels droits et quels devoirs moraux sont associés à ce type d'adelphies ? Comment varient-ils selon le parent dont il est question ? Les analyses des adelphies recomposées ont insisté sur la cohabitation comme élément déterminant des proximités entre leurs membres (Déchaux, 2023; Martial, 2003), cela invite à se demander dans quelles configurations la cohabitation ne fonctionne pas mécaniquement comme productrice de liens affectifs.

Analyser l'usage des catégories de « frères » et de « sœurs » en dehors des liens de filiation biologiques ou légaux peut également conduire à s'intéresser aux liens adelphiques fictifs et électifs. La référence aux liens de parenté, comme catégorie exportable, s'avère particulièrement intéressante. On peut penser au fait de considérer un·e ami·e comme son frère ou sa sœur « de cœur ». En effet, les relations amicales et adelphiques ont déjà été comparées par ailleurs (Déchaux, 2007a; Herpin & Déchaux, 2004) mais qu'ont-elles vraiment en commun ? Le décalage avec les « liens formels de parenté » (normes et devoirs) et les « relations de parenté » (liens effectifs) (Eideliman, 2003) conduisent à interroger la référence aux liens adelphiques comme révélatrice des normes qui l'entourent. Peut-on choisir ses frères et sœurs ? Observe-t-on des évolutions historiques de ces catégories ? Pourquoi et sous quelles conditions décide-t-on de nommer un individu comme son frère ou sa sœur ?

Les formes d'adelphité « fictives » peuvent également être produites par certaines institutions. On peut par exemple penser aux institutions militaires et religieuses, interrogeant la dimension performative de l'usage qu'elles font des catégories de « frères et sœurs ». Comment, quand et pour quelles raisons certaines institutions encouragent-elles ces formes d'adelphité fictive ? Plus largement, que nous apprennent ces pratiques de nomination, - en particulier l'usage de ces termes de référence¹ - des représentations du lien adelphique ?

Les institutions façonnent plus largement les liens adelphiques. Les services de protection de l'enfance, par exemple, sont soucieuses de garder les adelphies unies tout en se trouvant contraints de les séparer faute de place suffisantes. Dans quelle mesure ces institutions contribuent-elles à fabriquer de nouvelles adelphies aux enfants, comme c'est le cas de certain·es enfants confié·es à des familles d'accueil (Cadoret, 1995) ? On peut également

¹ Selon la sociologue Clotilde Lemarchant, « [l]es termes d'adresse sont les noms utilisés pour interpeller directement un individu. Ils s'opposent aux termes de référence qui servent à désigner la personne en son absence » (Lemarchant, 2015, p. 34).

penser à l'institution scolaire, au sein de laquelle les adelphe·s partagent une réputation commune, impliquant que les éventuels stigmates portés par les un·es, retentissent sur les autres (Camara, 2024; Davies, 2019). Qu'est-ce que cela dit des représentations et des sanctions relatives au fait d'appartenir à une même adelphe·rie ? Qu'est-ce que cela produit sur les relations entre leurs membres ? Finalement, en sortant du postulat de la famille fonctionnant dans le huis-clos de la « sphère » familiale, qu'est-ce que les institutions disent et font de ces liens ?

Axe 2. L'adelphe·rie, tout au long de la vie

Le deuxième axe s'intéresse à la transformation des liens adelphiques au gré des trajectoires de chacun·e des membres. Cette journée d'étude est effectivement un lieu propice pour interroger l'adelphe·rie en lien avec les catégories d'âges de la vie (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse). Quelles normes sont relatives à ces différentes catégories d'âge ? L'analyse de l'avancée en âge permet de saisir les manières dont ces liens sont poussés à être reconfigurés à différentes occasions (recompositions familiales, décohabitation, parcours scolaires et professionnelles, mise en couple, décès, *etc.*) mais aussi du fait de trajectoires bouleversées par la survenue de difficultés d'ordres économique, physique, psychique ou encore mentale, de certains des membres de la parenté.

Nous pourrions interroger les événements ou transitions biographiques à même d'entraîner un réinvestissement ou une mobilisation particulière de ces liens. Est-ce qu'un divorce, une rupture amoureuse, un rapprochement géographique ou encore un veuvage peuvent contribuer au rapprochement entre frères et sœurs ? Pourquoi et sous quelles conditions ? Dans un sens proche, comment les besoins de soutien en lien avec des difficultés d'ordre divers, peuvent-ils participer à (re)configurer ces liens ?

Présenté comme le « lien de parenté le plus durable à l'échelle d'une vie » (Déchaux, 2023) ou encore le « lien familial proche le plus susceptible de s'inscrire dans la durée » (Vinel et al., 2024), le lien adelphique n'induit cependant pas nécessairement un maintien des relations à mesure de l'avancée en âge. Si des phénomènes comme la perte des parents ou la mise en couple des enfants engendrent une transformation des rapports au sein de l'adelphe·rie, leur maintien et leur teneur sont aussi fonction des trajectoires et des positions sociales occupées par ses membres (Déchaux, 2024). Qu'est-ce qui permet, malgré d'éventuelles distances sociales et géographiques, de contribuer au maintien d'un lien ? Et, dans quel cadre devient-il acceptable de laisser ce lien s'étioler, voire de l'abandonner ?

Cet axe sera également attentif aux effets propres du vieillissement sur les relations entre frères et sœurs. Cette question a notamment été abordée sous l'angle du vieillissement des parents et de ses effets sur les relations adelphiques. Certains travaux formulent l'hypothèse d'un amoindrissement des interactions entre adelphe·s du fait du vieillissement et/ou de la mort des parents (et plus particulièrement des mères) qui assuraient un rôle d'animation des sociabilités familiales (Déchaux, 2025). Ils analysent également la façon dont les frères et sœurs s'organisent face à la perte d'autonomie d'un parent âgé (Fontaine, 2025; Kushtanina et al., 2025; Petite, 2008). Le vieillissement des adelphe·s eux-mêmes reste peu étudié alors même que l'avancée en âge constitue un puissant facteur de transformation de ces relations. L'analyse de réseau et les sociologues du vieillissement ont montré un resserrement des sociabilités sur les liens familiaux avec l'avancée en âge (Bidart, 1997), nous pouvons nous demander si les relations adelphiques sont également concernées par ce phénomène. La place des adelphe·s dans les configurations d'aide face à la perte d'autonomie liée à leur vieillissement, ainsi que les normes qui encadrent ces pratiques de soutien, pourront être interrogées. Ces réflexions s'inscrivent dans la continuité de travaux ayant montré que les adelphe·s — et en particulier les

sœurs — peuvent constituer une ressource importante dans le grand âge (Mesnard et al., 2024). Enfin, le vieillissement exposant les individus à la perte de plus en plus fréquente de leurs contemporains (Cavalli et al., 2001), la question se pose de la place des adelphe dans la fin de vie (soins corporels, décisions médicales, accompagnement), face à la mort (organisation des rituels funéraires) et en lien avec le deuil (Jégat, 2025).

Enfin, il pourra s'agir de questionner l'effet des rapports d'âge sur les inégalités entre adelphe et sur les relations adelphiques elles-mêmes. Le rang est la modalité la plus mobilisée pour saisir les configurations adelphiques et leur complexité. Il est plus rare d'aborder les effets de rang comme des rapports d'âge. Cette perspective pourrait s'avérer féconde, si l'on pense par exemple aux formes de domination ou de violence entre adelphe (Legras, 2025; Wicky, 2023) mais aussi à travers l'analyse des ressources que pourrait conférer la proximité d'âge, par exemple entre frères et sœurs partageant une position minorisée face à la domination adulte.

Axe 3. Des destins sociaux « énigmatiques » ?

Un troisième axe abordera la question de l'(in)égalité au sein des adelphe, et de ses conséquences sur les destins sociaux des adelphe. Le caractère supposément peu normé des liens adelphiques n'empêche pas l'importance donnée au principe d'égalité entre adelphe prôné au sein des familles (Le Pape & Tenret, 2023). Ce principe prend souvent la forme d'une « fiction égalitaire », tant la mise en équivalence de biens, de capitaux et de ressources est fragile. C'est notamment le cas lorsque les parents font « leurs partages » (Gollac, 2005) : les frères héritent davantage de capitaux productifs (exploitation agricole, dispositions et appétences pour un métier) quand les sœurs héritent d'un capital économique stable et, de fait, plus difficile à faire fructifier (Gollac & Bessière, 2019). Au-delà des partages matériels, les inégalités entre adelphe peuvent reposer sur le temps accordé à chacun des enfants. Par exemple, les parents des classes supérieures, malgré une vision précise de l'éducation qu'ils souhaitent apporter à leurs enfants, sont contraints d'en « rabattre » sur ces ambitions éducatives à l'arrivée du deuxième enfant, et ce malgré leur « bonne volonté égalitaire » (Clément et al., 2019). L'étude des temporalités de la production d'inégalités entre adelphe sera particulièrement intéressante : à quels moments ces inégalités sont-elles particulièrement saillantes ? quels déterminants, mais aussi quelles répercussions, matériels visibles ont-elles ?

L'enfance, en tant que période de transmission intense de capitaux culturels, a attiré l'attention de nombreuses recherches portant sur l'(in)égalité entre adelphe. Bien que l'accumulation de capitaux de la part des parents joue sur la position sociale de leurs enfants, sa transmission n'est pas identique pour l'ensemble des enfants d'une adelphe. En effet, de nombreux travaux ont montré l'existence d'une « dilution » (Becker, 1960) des ressources parentales qui, étant relatives, se transmettent de manière d'autant plus limitée que l'adelphe est nombreuse (Becker & Lewis, 1973; Black et al., 2005; Merllié & Monso, 2007). Au rôle du nombre d'adelphe s'ajoutent d'autres facteurs tels que le rang dans l'adelphe et le sexe de chaque enfant, qui contribuent aussi à façonner la socialisation de chacun au sein de sa famille, et par là sa destinée sociale. Par ailleurs, les adelphe grandissent parfois dans des conditions matérielles et des configurations familiales très différentes : le lieu de vie, le volume des ressources familiales ou encore les conditions de scolarisation peuvent en effet varier dans le temps et/ou d'un adelphe à un-e autre.

De plus, le rôle socialisateur de la famille ne s'arrête pas à la socialisation « verticale » par les parents ; c'est précisément par la socialisation par les frères et sœurs, longtemps restée parmi les « parents pauvres » de l'étude des socialisations (Bourguignon et al., 2023), que passe une partie de la construction de ces parcours individuels, que ce soit par l'apprentissage des goûts

culturels (Court & Henri-Panabière, 2012; Octobre & Berthomier, 2012), par le soutien scolaire ou par l'imitation de parcours d'orientation (Beaud, 2020). Au-delà de ces influences familiales, les adelphe·s sont exposé·es à d'autres formes de socialisation (scolaire, par le groupe de pairs) puis « resocialisations » (professionnelles, etc.) qui interagissent – et parfois entrent en conflit – avec les premières et contribuent à façonner des adelphe·s aux parcours singuliers.

Quelques recherches se sont penchées sur la production d'inégalités au sein de l'adelphie au-delà de l'enfance. L'entrée dans la vie adulte semble en effet être un moment particulièrement éclairant de règlement des comptes et d'aides apportées par les parents à leurs enfants, révélant des traitements inégalitaires parmi les adelphe·s d'une même famille (Le Pape, Tenret, 2023). D'autres travaux qui se sont intéressés aux relations affectives familiales entre les parents et les enfants adultes ont montré la manière dont chaque enfant était investi de « mandats parentaux différenciés ». Si c'est aux aîné·es, souvent les « préféré·es » affectivement, que sont réservées les meilleures places, les benjamines, moins favorisées dans l'affect parental semblent pourtant chargées d'assurer à la famille les conditions de sa reproduction (Jedlicki, 2025).

Ainsi, bien que des similarités apparaissent entre destins sociaux des adelphe·s à l'échelle statistique (Grätz et al., 2021), des processus qui excèdent la seule transmission « mécanique » de volumes de capitaux fixes contribuent à différencier les trajectoires sociales des adelphe·s. Bien que prônant des logiques théoriques égalitaires, la famille peut donc être le foyer de formes d'inégalités intra-adelphie, qui s'imbriquent avec les rapports de domination présents à l'extérieur de la famille. De ce fait, une analyse en termes de configurations familiales et de contextes historiques et politiques pourrait permettre de saisir certains effets de différenciations, au-delà de l'approche probabiliste.

Les résultats présentés plus haut apportent des informations précieuses sur l'avènement de destinées diverses et inégales au sein des adelphe·s. Ils restent néanmoins des zones d'ombre concernant la production et la reproduction des inégalités entre leurs membres. Ainsi, comment démêler les différentes instances de socialisation qui participent, au sein d'une mêmeadelphie, à la construction d'individus aux destins qui, bien que liés, restent singuliers ? Comment rendre compte des parcours d'individus qui, bien qu'appartenant à une mêmeadelphie, n'ont pas partagé, ou seulement partiellement, des contextes de socialisation communs – tels que les enfants issues de familles recomposées ou des adelphe·s ayant connu des parcours de migration dans l'enfance ?

Modalités de soumission

La journée d'étude « Les Adelphe·s en pratique. Pour une sociologie des sœurs et frères » se tiendra le jeudi 4 juin 2026 à Sciences Po, dans l'amphithéâtre Érignac. Les propositions de communications comprendront 2500 signes (Times new Roman, police 12, interligne 1,15) et seront à envoyer au plus tard le 25 mars à l'adresse *je.adelphies@gmail.com*. Elles comprendront également une présentation de l'auteur·trice, de la méthode, de la question de recherche, des résultats qui seront présentés, ainsi que de la bibliographie (non comprise dans les 2500 signes). De plus, l'axe dans lequel s'insère la proposition sera précisé en début de proposition. Les retours d'évaluation des propositions de communication seront transmis mi-avril.

Références bibliographiques

- Beaud, S. (2020). *La France des Belhoumi : Portraits de famille, 1977-2017*. La Découverte.
- Becker, G. S. (1960). An Economic Analysis of Fertility. In *Demographic and Economic Change in Developed Countries* (National Bureau of Economic Research).
- Becker, G. S., & Lewis, H. G. (1973). On the Interaction between the Quantity and Quality of Children. *Journal of Political Economy*, 81(2), S279-S288.
- Bidart, C. (1997). *L'amitié, un lien social*. La Découverte. <https://shs.hal.science/halshs-00197849>
- Black, S. E., Devereux, P. J., & Salvanes, K. G. (2005). The More the Merrier? The Effect of Family Size and Birth Order on Children's Education. *The Quarterly Journal of Economics*, 120(2), 669-700.
- Blum, P. (2024). Frères et sœurs face aux troubles psychiques de l'un des leurs: Des liens et des trajectoires transformés mais pas nécessairement brisés. *Revue des politiques sociales et familiales*, 152(3), 23-40. <https://doi.org/10.3917/rpsf.152.0023>
- Bourdieu, P. (1993). À propos de la famille comme catégorie réalisée. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 100(1), 32-36. <https://doi.org/10.3406/arss.1993.3070>
- Bourguignon, A., Diter, K., Hargis, H., Lignier, W., Oehmichen, H., Pagis, J., & Vitores, J. (2023). Telle sœur, tel frère ? : La socialisation adelphique aux pratiques ludiques à 2 ans dans l'« Étude longitudinale française depuis l'enfance » (« Elfe »). *Revue française de sociologie*, 64(3), 471-513. <https://doi.org/10.3917/rfs.643.0471>
- Brun, S. (2020). Cécité partielle. Procédure d'adoption et colorblindness institutionnelle en France. *French Politics, Culture & Society*, 38(3), 40-63. <https://doi.org/10.3167/fpcs.2020.380303>
- Cadoret, A. (1995). *Parenté plurielle : Anthropologie du placement familial*. L'Harmattan.
- Camara, T. (2024). « Les grands ils ont tout gâché ». Verdicts scolaires et tensions adelphiques dans des familles malo-françaises populaires (années 2000 et 2010): *Recherches familiales*, n° 21(1), 15-26. <https://doi.org/10.3917/rf.021.0015>
- Cavalli, S., d'Épinay, C. L., & Spini, D. (2001). Le décès de proches : Son impact sur la santé et sur la vie relationnelle des vieillards un suivi sur cinq ans d'une cohorte d'octogénaires. *Gérontologie et société*, 2498(3), 141-158. <https://doi.org/10.3917/gs.098.0141>
- Clément, C., Hamelin, C., Paillet, A., Pélage, A., Samuel, O., & Schütz, G. (2019). « En rabattre » à l'arrivée du deuxième enfant : Enquête sur les normes et les pratiques éducatives de parents diplômés. *Revue française des affaires sociales*, (4), 25-48. <https://doi.org/10.3917/rfas.194.0025>
- Court, M., & Henri-Panabière, G. (2012). La socialisation culturelle au sein de la famille : Le rôle des frères et sœurs. *Revue française de pédagogie*, 179(2), 5-16. <https://doi.org/10.4000/rfp.3641>
- Crenner, E., Déchaux, J.-H., & Herpin, N. (2000). *Le lien de germanité à l'âge adulte. Une approche par l'étude des fréquentations*. <https://doi.org/10.2307/3322566>
- Darmon, M. (2001). Devenir "sans pareil" ? La construction de la différence dans la fratrie gémellaire. In F. Singly (Éd.), *Famille et individualisation : Etre soi d'un âge à l'autre (Tome 2)* (p. 99-114). L'Harmattan. <https://shs.hal.science/halshs-00971604>

- Davies, K. (2019). 'Sticky' proximities : Sibling relationships and education. *The Sociological Review*, 67(1), 210-225. <https://doi.org/10.1177/0038026118784832>
- Déchaux, J.-H. (2007a). La bienveillance fraternelle et ses limites : Le soutien moral entre germains adultes. *L'Année sociologique*, 57(1), 179-205. <https://doi.org/10.3917/anso.071.0179>
- Déchaux, J.-H. (2007b). La germanité comme lien dérivé : Présence et influence parentale dans les fratries adultes. *Revue suisse de sociologie*, 33(3), 465-485.
- Déchaux, J.-H. (2023). Sociologie des fratries : Entraide et différenciation. *Rhizome*, 86(3), 3-4. <https://doi.org/10.3917/rhiz.086.0003>
- Déchaux, J.-H. (2024). Les sciences sociales et l'adelphie : Bilan et défis. *Dialogue*, 246(4), 13-28. <https://doi.org/10.3917/dia.246.0013>
- Déchaux, J.-H. (2025). Frères et sœurs face au vieillissement. *Recherche sur le vieillissement, Lettre d'information, n°30 – Frères et sœurs dans le vieillissement*.
- Eideliman, J.-S. (2003). Exclusions, adoptions et relations de parenté. In F. Weber, S. Gojard, & A. Gramain (Éds.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine* (p. 312-361). La Découverte. <https://lilloa.hal.science/hal-01241993>
- Fontaine, R. (2025). La dynamique et les défis du vieillissement de la population. *Administration*, 287(3), 13-15. <https://doi.org/10.3917/admi.287.0013>
- Goff, G. L. (2023). La fratrie, un jeu d'enfant? *Rhizome*, 86(3), 2-2. <https://doi.org/10.3917/rhiz.086.0002>
- Gollac, S. (2005). Faire ses partages. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (45), Article 45. <https://doi.org/10.4000/terrain.3595>
- Gollac, S., & Bessière, C. (2019). *Le genre du capital : Comment la famille reproduit les inégalités*. La Découverte.
- Grätz, M., Barclay, K. J., Wiborg, Ø. N., Lyngstad, T. H., Karhula, A., Erola, J., Präg, P., Laidley, T., & Conley, D. (2021). Sibling Similarity in Education Across and Within Societies. *Demography*, 58(3), 1011-1037. <https://doi.org/10.1215/00703370-9164021>
- Grelley, P. (2012). Contrepoint—La face cachée de la famille. *Informations sociales*, 173(5), 113-113. <https://doi.org/10.3917/inso.173.0113>
- Henri-Panabière, G. (2010). *Des héritiers en échec scolaire*. La Dispute.
- Herpin, N., & Déchaux, J.-H. (2004). *Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité*. <https://doi.org/10.3406/estat.2004.7256>
- Jedlicki, F. (2025). Des mandats parentaux inégalitaires ou différenciés ? : Des trajectoires sociales et résidentielles d'adelphes rapportées à l'économie affective familiale. *Agora débats/jeunesses*, 99(1), 55-71. <https://doi.org/10.3917/agora.099.0055>
- Jégat, L. (2025). Parents et adelpheS endeuillés, tous égaux face au deuil? *Informations sociales*, 214(2), 49-55. <https://doi.org/10.3917/inso.214.0049>
- Kocadost, F. C. (2025). *La promesse qu'on nous a faite*. Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Kushtanina, V., Charlap, C., Chamahian, A., & Caradec, V. (2025). AdelpheS face à la dépendance de leur(s) ascendant(s) : Configurations et trajectoires de care. *Enfances, Familles, Générations*, (48). <https://doi.org/10.7202/1119672ar>

- Lareau, A. (2011). *Unequal Childhoods : Class, Race, and Family Life*. University of California Press. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/sciences-po/detail.action?docID=740304>
- Le Borgne-Uguen, F., & Pennec, S. (2004). Les solidarités familiales aux prises avec les mesures de protection juridique concernant des parents âgés. *Recherches familiales*, 1(1), 45-63. <https://doi.org/10.3917/rf.001.0045>
- Le Pape, M.-C., & Tenret, É. (2023). « Je te donne ça et je donne la même chose à ton frère » : (In)égalité et légitimation de l'aide parentale lors du passage des enfants à l'âge adulte. *Revue française de sociologie*, 64(3), 443-470. <https://doi.org/10.3917/rfs.643.0443>
- Legras, C. (2025). *Comment structurer des actions au niveau sociétal pour prévenir les violences sexuelles ? Une approche des violences sexuelles par la domination*. FFCRIAVS. <https://hal.science/hal-05142557>
- Lemarchant, C. (2015). *Belles-filles : Avec les beaux-parents, trouver la bonne distance*. Presses universitaires de Rennes.
- Lett, D. (2008). Les Frères Et Les Sœurs, «Parents Pauvres» De La Parenté. *Médiévales*, (54), 5-12.
- Lignier, W., & Pagis, J. (2014). Inimitiés enfantines: L'expression précoce des distances sociales. *Genèses*, 96(3), 35-61. <https://doi.org/10.3917/gen.096.0035>
- Martial, A. (2003). *S'apparenter : Ethnologie des liens de familles recomposées*. Maison des Sciences de l'Homme.
- Merllié, D., & Monso, O. (2007). La destinée sociale varie avec le nombre de frères et sœurs. *INSEE, France, portrait social*.
- Octobre, S., & Berthomier, N. (2012). Socialisation et pratiques culturelles des frères et sœurs. *Informations sociales*, 173(5), 49-58. <https://doi.org/10.3917/inso.173.0049>
- Petite, S. (2008). La structure des réseaux d'entraide: Le cas de l'aide donnée aux parents âgés. *Informations sociales*, 147(3), 104-112. <https://doi.org/10.3917/inso.147.0104>
- Schneider, D. M. (1968). *American Kinship : A Cultural Account*. Prentice-Hall, Inc.
- Théry, I. (1996). Normes et représentations de la famille au temps du démariage. Le cas des liens fraternels dans les fratries recomposées. In D. Le Gall (Éd.), *Familles et politiques sociales. Dix questions sur le lien familial contemporain*. L'Harmattan.
- Trépiéd, B. (2003). 2. Rupture sociale et aide familiale. In *Charges de famille* (p. 68-97). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.weber.2003.01.0068>
- Vernier, B. (1989). *La théorie populaire des ressemblances familiales à Karpathos*. <https://doi.org/10.3406/arss.1989.2888>
- Vernier, B. (1991). *La genèse sociale des sentiments. Aînés et cadets dans l'île grecque de Karpathos*. Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Vinel, V. (2024). Liens affinitaires et figures d'aîné.e.s dans les adelphties nombreuses (France). *Recherches familiales*, 21(1), 41-52. <https://doi.org/10.3917/rf.021.0041>
- Wicky, L. (2023). Rapports d'âge et vulnérabilités aux violences. Le cas des hommes ayant subi des violences sexuelles dans l'enfance. *Populations vulnérables*, 9. <https://doi.org/10.4000/popvuln.4281>

Yvon, S. (2023). « Prendre le relais » : Quelques ressorts de l'implication des frères et sœurs d'adultes en situation de handicap mental. *Rhizome*, 86(3), 12-12. <https://doi.org/10.3917/rhiz.086.0012>

Yvon, S. (2024). « Mon frère aujourd'hui je le considère comme mon enfant » : Des relations fraternelles empreintes de l'histoire du handicap mental. *Recherches familiales*, 21(1), 53-64. <https://doi.org/10.3917/rf.021.0053>